

On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux.

A. de Saint-Exupéry

Son fils, Simon Pidancet, et son épouse Christiane **Pidancet**;
Ses petits-enfants, Guillaume, Nicolas, Cédric et Myriam **Pidancet**;
Ses sœurs et frère de la famille **Stitelmann**;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le profond chagrin de vous faire part du décès de

Madame Dorette PIDANCET

née STITELMANN

leur très chère maman, grand-maman, belle-maman et sœur, survenu le 12 octobre 2011, dans sa 81^e année.

La cérémonie d'adieu aura lieu le vendredi 14 octobre 2011, à 11 heures, dans la chapelle du cimetière de Saint-Georges.

En sa mémoire, et en lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à la Fédération suisse des sourds, Ccp 80-26467-1, ou à l'Association genevoise des diabétiques, Ccp 12-12704-6.

Cet avis tient lieu de faire-part.

C'est un bienfait dans la vie de pouvoir devenir ami de ses parents.

*Parce que s'ils disparaissent avant que vous ayez
compris qu'ils sont des êtres humains,
ils resteront des personnages toute votre vie.*

*Et dans votre existence,
il demeurera toujours quelque chose de non résolu.*

Ingmar Bergman